ENLÈVEMENT D'UNE JEUNE FILLE

à la Pointe du Raz,

par les Hollandais, au commencement du XVII^{e} siècle

Autrefois, la pointe du Raz était peuplée de moutons nains, à la toison fauve et embroussaillée, formant, sous la garde de jeunes filles de Lescoff, des troupeaux de plusieurs milliers de bêtes.

A moitié sauvages, ils s'affolaient au moindre bruit suspect, à toute apparition d'objets étrangers ; au claquement des voiles des navires que les courants et les vents obligeaient de louvoyer près de terre. Et cela arrivait fréquemment, car des flottes nombreuses sillonnaient la mer, au passage du Raz, dans les baies de la *Mer droite* et de la *Mer gauche* (1) : barques pêchant la morue, industrie qui s'était reportée sur Audierne et le Cap, après le sac de Penmarc'h par La Fontenelle ; flottilles de commerce escortées de navires de guerre ; corsaires et vaisseaux de toutes les nations, amies et ennemies.

Les moutons, affolés, échappant à leurs gardiennes, se réfugiaient, massés l'un contre l'autre, sur les roches isolées, bêlant lugubrement, frappant des pieds de devant et portant autour d'eux, de leurs yeux convulsés, des regards blancs, hagards.

Les gardiennes les poursuivaient, armées de leurs quenouilles, pour les ramener. La poursuite conduisait moutons et

(1) Orientation faite en se tournant vers l'Est.

gardiennes aux crêtes et aux versants des falaises que souvent effleuraient presque, de leurs huniers gonflés, de leurs vergues penchées, les navires virant de bord.

La vue de ces troupeaux devait attirer la convoitise des matelots grimpés aux mâts, et les inciter à la maraude.

Les jeunes filles, aussi, faisaient aux navires, signe de leurs quenouilles et lançaient cet appel :

— « Batimantik ! Batimantik, deud en od !
« Me ialo, ganoc'h, da vartolod.
« Da vartolod, me na in ked,
« Med da gabiten, na laron ked ! » —

— « Petit navire ! petit navire, aborde ici !
« J'irai matelot à ton bord.
« Matelot ne serai pas,
« Mais capitaine, je le veux bien. » —

Un jour, cet appel d'une jeune fille de Lescoff se réalisa. L'équipage d'un navire Hollandais descendit à terre et emmena la jeune fille.

Un gwerz ancien a gardé le souvenir de cet enlèvement ; nous le reproduisons ci-après, tel que nous l'avons recueilli et avec toutes ses incorrections, parce qu'il donne des détails précis sur la pointe du Raz, au commencement du XVII[e] siècle.

CHANNIK AN ORMANT

(Gwerz da zansal)

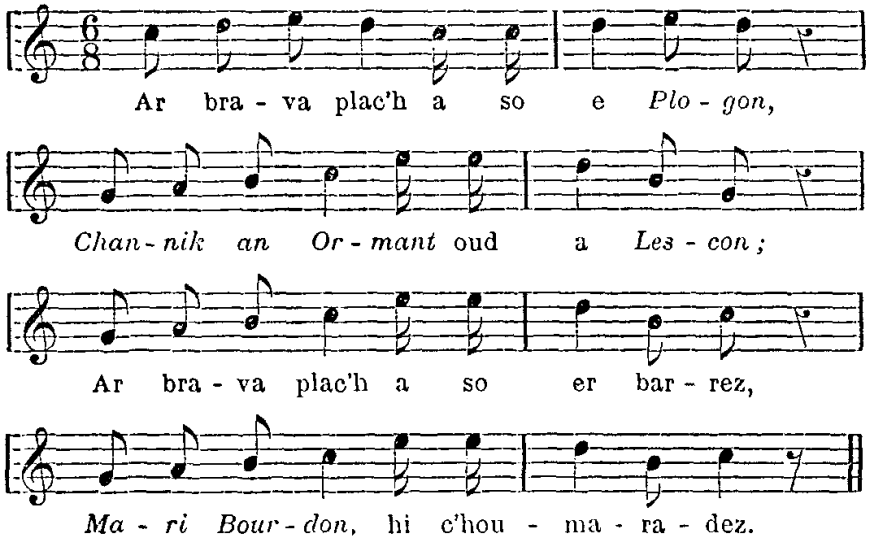

Ar brava plac'h a so e *Plogon,*
Channik an Ormant oud a *Lescon* ;

Ar brava plac'h a so er barrez,
Mari Bourdon, hi c'houmaradez.

Eun devez e oa-int bed kased,
Var ar *Staon,* da zioual an denved.....

— « Koumaradez, tised a li-se !
« Sel so o touara bars e *Bestre* ! —

— « Ar re-se so bagou *Kameled*
« A so deud, d'ar *Raz, d'ar morued.* (1) —

— « Koumaradez, tised a li-se,
« Klezeier a so gant-ho en ho c'hoste ! —

(1) C'est la seule fois que nous trouvons la *morue* désignée dans un document ancien. Des comptes de 1537 n'en font pas mention, mais bien de *merlus*.

— « Ar re-se a so tud-jentil vras
« A so deud da veled *Beg-ar-Raz*. —

— « Mar vie-bed tud-jentil ar re-se
« Ne vient ked guisked, (e ru, evel-se. —
(e du,

— « Ar re-se a so kabitened
« A so e ober tro ar bed.
(*dic'halv ar plac'h*)

« Batimantik, batimantik, deud en od,
« Me ialo, ganoc'h da vartolod !
« Da vartolod, me na in ked,
« Med da gabiten, na laron ked ! » —

. . . . . .

Pa oa Channik e pen ar *C'harn-koz*, (1)
E oa martoloded var ar roz.

Pa oa e tont e pen ar *Bar-Kren*,
Dorn ar martolod oa var hi fen.

E tont e *Tarozen ar Fotou*
E oa Channik e krei (1) tre an daou.

Ne oa ked e mæz oud ar *Fotou*,
A dorraz leren hi galochou.

— « Mar mie galled paka *Poulbroc'hed*, (3)
« Biskoas paian na m' mise tied ! —

Channik an Ormant druill a oele
O tisken var ar plator e *Bestre* :

— « Taved-ta, Channik, na oeled ked,
« Diganemp-ni ne po drouk ebet !

---

(1) Ces noms indiquent le trajet parcouru par la jeune fille fuyant ses ravisseurs. Ils sont d'une exactitude absolue.

(2) Dans les villages avoisinant la Baie des Trépassés, et à l'île de Sein, les lettres S et Z, ne se prononcent pas. Au milieu des mots, elles se changent en d, t. — Bezin : Bedin, goëmon, — ar fod, la fosse.

(3) D'après la tradition, un bois existait en cet endroit,

« Pa vioc'h aru krei ar mour bras,
« E vo lavared ober ho choaz ;
« E vo lavared doc'h choaz ho c'hoant,
« Unan oud an dud ar batimant. —

— « Ha ! Mar a velfe ma breur beleg
« A iafen e touez ar baïaned,
« Na bagou *Leskon* bars e *Bestre*,
« Da groc'hen-te, païan, a sec'h-fe ! » —

Channik an Ormant druill a oele
O tisken var ar plator e *Bestre* :

— « Lesked ac'hanon da vont ac'han !
« Raned a vo hi c'halon gad va mam.
« Me vel ma mam e *Mene-Kellik*
« A gant-hi broz c'hlaz hi merc'h Channik.
« Me vel ma mam e Sabl ar *Gorzik*,
« Deud da zigas lein d'hi merc'h Channik.
« Lesked ac'hanon da vont d'ar ger,
« Ema ma mam oud ma gelver,
« Da zribi ioud oud ar poud mel, (1)
« A da eva læz oud ar goter ! » —

Channik an Ormant a oele-ten
O c'houl douari bars er *Vorlen* :

— « Me rank douari bars er *Vorlen*
« Na da saludi va hol kerent ! » —

— « Channik, Channik, na zouaroc'h-ked,
« Ken a viomp en *Hotland* arrued !
« An avel bis-reter a so ten,
« N'heller-ket douari er *Vorlen* » —

(1) Gros millet que l'on écrasait dans un mortier en pierre, au moyen d'un pilon.
Le sens du vers comprendrait aussi : bouillie avec du *miel*.

An avel bis-reter a raje
Tre beteg bro ar sovaje.

An divea douar a veljont
E oa *Lom-Mazo*, a douar *Konq*.

Ar c'henta douar a vo goude-se
A vo bro ar baïaned-se.

Pa oa ed e krei ar mour frank
E oa lared dezi choaz hi c'hoant.

— « Ne ouzon ket puni a choazen,
« Pa na anveon ked ar c'habiten. » —

Ac ar c'habiten pa hi glevaz,
E mæz oud he gampr a zilammas,

Da ambrassi Channik an Ormant,
D'ober dezi eur bizou arc'hant.

— « Channik, Channik, na oeled ket,
« Ne ked d'ar maro e a ied !

« Pa viomp en *Holland* arrued,
« Ni a vo demêd ac eureujed ! » —

— « Gueloc'h-ve, ganin, mont d'ar maro,
« Evit ganid-te, païan, d'az bro ;

« Ra ma bro so douar biniged,
« Ac da vro-te, païan, ne ma ked. » —

Pa oent arru tost da gichen,
A oa gueled eur chiminal ven.

— « Na veled ked eur chiminal ven ?
« Ounez e ti mestr ar forgaden. » —

. . . . . .

— « Deud, ganin-me, da stal da stal,
« Da brena mezer inkarnal. » —

— « Guel-ve, di-me, eur vroz stoup-lin
« Mar ve ma mam er nez-fe din. » —

— « Deud, ganin-me, Channik, da eva
« Guin ru, guin guen, ha deuz an dousa ! » —

— « Guel ve din eur bane dour irin,
« Mar e ve ma mam hen rafe din ! » —

— « Channik an Ormant, mar plij ganoc'h,
« Laret d'in-me, oud ped lignad oc'h ? » —

— « Me so oud lignad ar gristenien,
« A me oar vad fi so eur païan. » —

— « Evit da vea e mon eur païan,
« Me a vevo egist eur c'hristen ;

« A mar e befomp bugale
« Ni a raio kristenien an-heu ie.

« Ni a armo eur forgaden gaer
« Da vont da *Leskon* da veled ma mam gaer.

« A dime a vo eun enor gaer
« Da lakad henver ma mam gaer.

« Dime a vo eun enor e bars e *Leskon*,
« Lakad ma mam gaer da baeron. » —

. . . . . .

Neb a velje Channik an Ormant
O tansal var pave an *Holland*,

Gand-hi eur vroz kalamand ru,
Ac hi alaoured oud a bep tu ;

Neb a velje Channik an Ormant,
O pourmen var pave an *Holland*,

Gand-hi eun habit inkarnal,
A sei, oud'hi, beteg an douar.

. . . . . .

— « Lavar d'al labousigou var nij
« Digas va c'helou da ma c'heris !

« Pa in da Leskon d'ho guelet,
« Me raio deu ma leor a ma chapeled,
« Ma goalen aour na rin ked. » —

....

— « Mam deud ganin-me da ma bro,
« Rag, eno guelloc'h, ni a vevo. » —

— « An dra-ma so din eun exempl (1) kaer
« Kaoued eur païan da vab kaer !

« Ha ! Na guitaïn ked va bro,
« Me ial, da ma bee guered *Plogon* ;

« Ac e mo, bep sul, dour biniged,
« A ganid-te, merc'hik, na mefo ked. » —

....

— « Ma lesked var moguer ar vered
« Da lare kenavo da m' c'hoarezed.

« Da ma breur beleg na larin ked,
« Dont a rai d'an *Holland* da ma gueled.

« Kenavo a raon de vered *Plogon*,
« Rag eur be neve a mo eno ! » — .

(Kaned gad Lissen Jadé, nao bloa, oud Kériolet, e Kléden. — 17 abril 1885 ; a gad Mari-Josephe Pansel, intanvez Jan-Villou Maréchal, e Leskon, — 19 abril 1889).

---

(1) *Exempl*, c'est le châtiment qui suit un acte coupable, un fait anormal, chez les gens de mer.
Ainsi, faire souffrir inutilement un poisson qu'on vient de pêcher, attirera un *Exempl* : accident au marin qui l'a commis ; naufrage du bateau où le fait s'est passé,

JEANNETTE LE NORTMAN

(Chanson à danser)

La plus belle fille de *Plogoff*,
C'est Jeannette Le Nortman de *Lescoff*.

La plus belle fille de la paroisse,
Marie Bourdon, sa compagne.

Un jour, on les envoya,
Sur l'*Etrave du Raz*, garder les moutons ....

— « Amie, fuyez de là,
« Voyez ce qui atterrit à *Bestré* ». —

— « Ce sont les bateaux de *Camaret*
« Venus, dans le Raz, pêcher la morue ». —

— « Amie, fuyez !
« Ils ont des glaives au côté ». —

— « Ce sont de fiers gentils-hommes
« Venus visiter la pointe du Raz ». —

— « Si c'étaient des gentils-hommes,
« Ils ne seraient pas vêtus de rouge, de noir, ainsi ». —

— « Ce sont des capitaines,
« Qui font le tour du monde ». —

(Appel de la jeune fille)

« Petit navire, petit navire !
« J'irai matelot à ton bord !
« Matelot ne serai pas,
« Mais capitaine, je le veux bien ! ». —

.....

Quand Jeannette était au bout du *Vieux Carn*,
Des matelots avaient gravi la falaise.

Arrivée au *Bar-Kren*, *(Champ de la pente)*,
La main d'un matelot au-dessus de sa tête.

En grimpant la pente des *Fossés*,
Elle se trouvait entre deux matelots.

En quittant la crête des *Fossés*,
La courroie de ses galoches cassa.

— « Si j'avais pu atteindre la *Mare aux blaireaux*,
« Jamais païen ne m'eût prise ». —

Jeannette Le Nortman pleurait dru
En descendant la platesse de Bestré.

— « Taisez-vous, Jeannette ! ne pleurez pas !
« De notre part vous n'aurez aucun mal.

« Quand vous serez arrivée au large de la grande mer,
« On vous dira de faire un choix :

« On vous dira de choisir, à votre goût,
« L'un des hommes du bâtiment.

— « Hà ! si mon frère prêtre
« Me voyait mener au milieu des païens,

« Si les barques de Lescoff étaient à Bestré,
« Ta peau, à toi, païen, sécherait ! ». —

Jeannette Le Nortman pleurait ferme,
En descendant sur le platesse de *Bestré*.

— « Laissez-moi partir,
« Brisé sera le cœur de ma mère !

« Je vois ma mère à *Méné-Kellik*
« Apportant sa jupe bleue à sa fille Jeannette.

« Je vois ma mère au sable de la *Gorge*,
« Apportant le dîner de sa fille.

« Laissez-moi retourner à la maison,
« Ma mère est là qui m'appelle

« Pour manger de la bouillie de millet
« Et boire du lait, à même la jarre ! ». —

Jeannette Le Nortman pleurait bien fort,
Demandant qu'on la débarque à l'anse du *Vorlen.*

— « Il me faut atterrir au *Vorlen,*
« Pour saluer tous mes parents ! ». —

— « Jeannette ! Jeannette ! vous ne débarquerez
« Jusqu'à ce que nous soyons arrivés en *Hollande.*

« Le vent d'Est-Nord-d'Est souffle fort,
« On ne peut atterrir au *Vorlen* ». —

Le vent d'Est-Nord-Est fit rage
Jusqu'au pays des sauvages.

La dernière terre qu'ils eurent en vue,
Fut *Saint-Mathieu* et la terre *du Conquet.*

La première qu'on apercevra après
Sera la terre de ces païens.

Quand on fut en pleine mer,
On lui dit de faire son choix.

— « Je ne sais lequel choisir
« Puisque je ne connais pas le capitaine ». —

Le capitaine, quand il l'entendit,
S'élança de sa cabine,

Pour embrasser Jeannette Le Nortman,
Lui donner une bague en argent.

— « Jeannette, Jeannette, ne pleurez pas,
« Ce n'est pas à la mort que vous allez !

« Quand nous serons, en Hollande, arrivés,
« Nous serons fiancés et mariés ! ». —

— « Mieux vaudrait, pour moi, aller à la mort,
« Qu'avec toi, païen, dans ton pays.

« Car mon pays est terre bénie,
« Et la tienne, païen ! ne l'est pas ». —

Lorsqu'on fut près d'arriver,
On eut vue d'une cheminée blanche.

— « Ne voyez-vous pas cette cheminée blanche ?
« C'est la demeure du maître de la frégate. —

. . . . . .

— « Venez avec moi, de boutique en magasin,
« Acheter des étoffes incarnates ». —

— « Mieux vaudrait pour moi, une robe d'étoupe de lin,
« Si ma mère me la filait ». —

— « Venez, avec moi, Jeannette, boire
« Vin rouge, vin blanc, des plus doux ! ». —

— « Je préférerais une goutte *d'eau de prunelle*
« Si ma mère me la donnait ». —

— « Jeannette Le Nortman, si c'était votre bon plaisir,
« Dites-moi de quelle lignée vous êtes ! ». —

— « Je suis de la lignée des chrétiens !
« Et vous, je le sais bien, vous êtes un païen. —

— « Pour moi d'être un païen,
« Je vivrai comme un chrétien :

« Et si nous avons des enfants,
« Nous en ferons des chrétiens aussi.

« Nous armerons une belle frégate;
« Pour aller, à *Lescoff*, voir ma belle-mère ;

« Ce sera, pour moi, un grand honneur,
« De faire nommer ma belle-mère ;

« Ce sera, pour moi, un grand honneur à *Lescoff*,
« D'avoir ma belle-mère pour marraine. » —

. . . . . .

On pouvait voir Jeannette Le Nortman,
Danser sur le pavé de la *Hollande*,

Vêtue d'une robe de Kalamant (!) rouge,
Couverte d'or de tous les côtés ;

On pouvait voir Jeannette Le Nortman
Se promener, sur le pavé de la *Hollande*,

Vêtue d'un habit écarlate,
Brodé de soie jusqu'à terre.

. . . . . .

— « Dis aux petits oiseaux prenant leur vol
« De porter mes nouvelles aux habitants de mon village.

« Quand j'irai, à *Lescoff*, les voir,
« Je leur donnerai mon livre de messe et mon chapelet,
« Mon alliance en or, je ne donnerai pas.

. . . . . .

— « Mère ! Venez, avec moi, dans mon pays,
« Bien mieux, nous y vivrons. » —

— « C'est pour moi un grand *châtiment*
« D'avoir un païen pour gendre.

« Non ! Je ne quitterai pas mon pays,
« Je veux ma tombe au cimetière de Plogoff ;

« Où j'aurai, chaque dimanche, de l'eau bénite,
« Avec toi, ma fille, je n'en aurai pas. » —

. . . . . .

— « Laissez moi sur le mur du cimetière
« Dire adieu à mes sœurs !

« A mon frère prêtre je ne dirai pas adieu,
« Il viendra, en *Hollande*, me voir.

« Mes adieux au cimetière de *Plogoff*
« J'aurai une tombe neuve en *Hollande* » ! —

(Chanté par Lissen Jadé, 9 ans, à Kériolet, en Cléden, le 17 Avril 1885 ; et par Marie-Josephe Pansel, veuve de Jean-Guillaume Maréchal, à Lescoff, le 19 Avril 1889).

Michel Le Nobletz et le Père Maunoir eurent à combattre un usage séculaire qui existait à la Pointe du Raz : celui de danser dans la chapelle de Lescoff.

On dansait au chant.

Cet usage, qui s'est encore longtemps perpétué à l'île de Sein, avait cependant un caractère mystique. Avant de commencer la danse, on faisait cette invocation :

— « Dansomp evit gloar Doue ! » —

— « Dansons pour la gloire de Dieu ! » —

Les airs de ces danses se composaient sur place. Les paroles remémoraient les faits marquants qui s'étaient passés dans la région. C'était l'histoire locale composée par les acteurs ou les témoins des évènements. Les chants et les danses servaient à en perpétuer le souvenir.

Lorsqu'un fait, digne d'attention était survenu, on se réunissait autrefois dans la chapelle ; aujourd'hui, c'est sur le placître, ou près de la croix de *Ménez-Run* qui porte la date de 1512. Un air était fredonné et le sujet du gwerz convenu ; la mélodie et le rhythme répétés : si bien qu'en peu de temps les têtes et les corps se balançaient en cadence (1). L'inspiration venait alors, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, et les rimes et les vers s'ajoutaient les uns aux autres ; chaque assistant tenait à avoir son vers, ou son couplet dans la chanson.

Au premier abord, ces compositions semblent disparates. Mais l'idée générale du sujet domine et relie tous les épisodes, bien que sortis de l'imagination de tant d'auteurs différents, dont la seule préoccupation était d'être exacts. Aussi ces chants anciens de Lescoff sont, ordinairement, d'une longueur extrême, parce qu'aucun détail ne devait être omis.

Ce sont des documents précieux d'histoire locale.

---

(1) Telle est encore l'allure des gens de Lescoff, à qui l'on récite des vers bretons. Au bout de peu de temps, ils trouvent eux-mêmes les finales et les rimes appropriées au sujet. Nous en avons été souvent témoin.

Nous avons déjà donné le chant composé au sujet de la *peste de Lescoff*, amenée par un navire vers 1580.

Le gwerz de Channik an Ormant remonte à la première moitié du XVII[e] siècle.

La descente des maraudeurs Hollandais, à Bestré, a dû avoir lieu pendant la guerre de religion, alors que les navires des états protestants allaient et venaient pour défendre La Rochelle assiégée par le roi Louis XIII[e] et Richelieu. En effet, tout le chant exprime l'horreur de la religion réformée que les habitants de la Pointe du Raz connaissaient par les rapports de gens du Cap qui se trouvaient à l'armée royale et dont plusieurs avaient péri. (1) Un couplet de la chanson est même caractéristique ; celui, où Jeannette donnera à ses parents *son livre de messe* et *son chapelet*, objets inutiles en pays de *Réforme*.

Les actes de naissance des deux jeunes filles citées par le gwerz remontent, du reste, aux premières années du XVII[e] siècle.

Voici celui de Channik an Ormant ;

« Die vigesima septima aprilis anno Dni 1609, fuit « baptizata Janna filia naturalis et legitima Petri Ormant « et Margarite Gouzerch eius uxoris, Johannes Ormant et « Janna Milner tenuerunt eam supra fontem sanctum per me « Johannem Besque baptizantem. — Baptisans : J. Besque... »

Marie Bourdon, sa compagne, fille de Jean Bourdon et de Levenez (Leticia) Quozic est de trois ans plus âgée que l'héroïne du gwerz. Elle est née le 27 juin 1606.

L'histoire de Channik an *Ormant* se racontait, autrefois, à toutes les veillées, avec des détails que ne donne pas la chanson :

La poursuite de Marie Bourdon, sa compagne, qui dut son salut, à ce fait : En courant, elle tomba. Son aiguille en bois,

(1) Jan Chavry d'Audierne mort au siège de La Rochelle ; Hervé Urvoez, d'Esquibien, mort entre les mains des infidèles (1626).

a tricoter la laine, lui pénétra dans la joue. La douleur et la vue de son sang la firent s'évanouir, et ses ravisseurs l'abandonnèrent ;

La venue de Channik, avec son mari à Lescoff, et ses adieux à ses parents sur le mur du cimetière, après la grand'messe ;

La description de sa maison, — *an ty bras*, — rebâtie en 1661, par Guillaume Boccou, recteur de Cléden.

Le gwerz de Channik an Ormant est le chant *national* de Lescoff.

H. LE CARGUET.

Audierne, le 25 Novembre 1907.